

Commune de Forest
Monsieur Pol MASSART
Bourgmestre f. f.
Rue du Curé, 2
1190 BRUXELLES

V/Réf : CDP/DH/JM/2005-121
N/Réf. : AVL/CC/FRT-2.1/s.375
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

Objets : FOREST. Abbaye de Forest. Organisation d'une exposition dans les jardins de l'abbaye, du 21 au 25 septembre 2005.

En réponse à votre courrier du 2 août 2005, sous référence, réceptionné le 11 août 2005, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 7 septembre 2005 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable sous réserve.

La demande porte sur l'installation de tonnelles dans les jardins de l'abbaye, dans le cadre de l'exposition organisée par l'administration communale sur l'abeille de Bruxelles, et qui se tiendra du 21 au 25 septembre 2005.

La Commission ne s'oppose pas à la demande pour autant que, comme la Commune l'affirme, ces installations ne risquent en aucun cas d'endommager le site et qu'elles seront démontées dès le lendemain de la manifestation.

Elle demande par ailleurs que les jardins soient remis, après la manifestation, dans leur état pristin et rappelle que tout dommage éventuel devra être réparé, à charge du demandeur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copie à : A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.